



Le 10 février 2020

À tous les : Médecins omnipraticiens et spécialistes,
Infirmiers praticiens spécialisés,
Infirmiers en maladies infectieuses,
Gestionnaires des services d'urgences,
Chefs des cliniques externes,
Pharmaciens.

Nouveau coronavirus (2019-nCoV)

Appel à la vigilance

Pour communiquer avec la Direction de santé publique

(Numéros confidentiels, réservés aux professionnels de la santé)

- Pendant les heures ouvrables : 418 389-1510
- En dehors des heures ouvrables : 418 397-4375
- Déclaration par télécopieur : 418 389-1560

Objet : Mise à jour- Nouveau coronavirus (2019-nCoV)

Les orientations qui sont émises dans ce message seront adaptées en fonction de l'évolution des connaissances sur l'épidémiologie du 2019-nCoV. Nous vous tiendrons informés.

Élargissement de la définition de cas de l'Agence de la santé publique du Canada des personnes qui devraient être investiguées pour le 2019-nCoV

Déclarer de façon obligatoire à la Direction de santé publique du CISSS de Chaudière-Appalaches tous les cas ayant les critères suivants :

Toute personne faisant de la fièvre ($\geq 38^{\circ}\text{C}$) ou de la toux

ET

- Ayant une histoire de voyage en Chine continentale (excluant : Hong Kong, Macao, Taiwan), dans les 14 jours avant le début de la maladie;
- OU
- Contact étroit avec un cas confirmé ou probable de 2019-nCoV dans les 14 jours avant le début de la maladie;
- OU
- Contact étroit avec une personne atteinte d'une maladie respiratoire aiguë qui s'est rendue en Chine continentale (excluant : Hong Kong, Macao, Taiwan), dans les 14 jours précédant le début de la maladie;
- OU
- Exposition en laboratoire à du matériel biologique contenant le virus 2019-nCoV.

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante/definition-nationale-cas.html>

Recommandations pour les voyageurs

Selon l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), le risque pour la santé publique au Canada en lien avec le nCoV-2019 demeure faible. Le gouvernement canadien recommande ce qui suit :

- Pour la **Chine** en général : **éviter tout voyage non essentiel**;
- Pour la **province d'Hubei** en Chine : **éviter tout voyage**.

Les *Conseils aux voyageurs et avertissements* peuvent être consultés en tout temps en utilisant le lien suivant :

<https://voyage.qc.ca/voyager/avertissements>

État de situation mondiale

Pour un portrait épidémiologique détaillé de la situation mondiale, consulter :

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

État de situation au Canada

En date du 8 février 2020, le Laboratoire national de microbiologie avait confirmé 191 cas négatifs et 7 cas positifs du nCoV-2019.

Personnes faisant l'objet d'une enquête au Canada		
Négatif	Positif	Total
191	7	198

État de situation au Québec

À ce jour, aucun cas du nouveau coronavirus n'a été rapporté au Québec.

Recommandations

- Dès l'arrivée, appliquer les mesures d'hygiène et l'étiquette respiratoire pour tout usager avec de la fièvre et des symptômes respiratoires (toux, dyspnée) :
 - Demander de porter un masque de procédure;
 - Placer ceux ayant des symptômes respiratoires dans une zone réservée.
- Pour les travailleurs, appliquer les précautions additionnelles contre la transmission par contact et par voie aérienne avec le masque N-95 en ajoutant la protection oculaire. Maintenir ces précautions tout au long de la période d'investigation.
- Identifier, à l'aide de [l'outil de triage](#), les cas à risque <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/mrsi/>;
- Consulter l'infectiologue de garde.

Échantillons respiratoires recommandés

- Voies respiratoires supérieures : spécimen nasopharyngé (sécrétions, aspirations ou écouvillonnages);
ET
Spécimen oropharyngé (écouvillonnages) : les deux prélèvements peuvent être combinés dans un même tube et être testés ensemble. Les échantillons ayant été dilués avec du milieu de culture ou du milieu de transport viral sont adéquats; prière d'indiquer ces détails sur la requête d'analyse du LSPQ. L'écouvillon velouteux (*flocked swab*) est reconnu plus efficace que la tige régulière. Les tiges d'alginate de calcium et de bois sont à proscrire;
- Voies respiratoires inférieures : lavages bronchoalvéolaires, aspirations endotrachéales ou expectorations.

Plusieurs études ont démontré que les spécimens provenant des voies respiratoires inférieures sont à privilégier pour la détection du virus.

Les analyses devront être envoyées au LSPQ. Pour plus d'information, consultez le site Web du LSPQ :

<https://www.inspq.qc.ca/lspq/repertoire-des-analyses/mers-cov-coronavirus-du-syndrome-respiratoire-du-moyen-orient>

Pour des informations épidémiologiques détaillées, veuillez vous référer au site de l'OMS :

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

Pour plus d'information sur le nouveau coronavirus 2019, consulter la page Web du MSSS :

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/>

Il est possible de consulter cet appel à la vigilance sur le site Web du CISSS de Chaudière-Appalaches :

<https://www.cisssca.com/extranet/medecins-partenaires-et-professionnels/maladies-infectieuses/appels-a-la-vigilance/>